

## CONSEIL MUNICIPAL

### Compte-rendu extrait du Procès-verbal de la réunion du vendredi 15 mars 2019 à 18 heures30. Grande salle du conseil

Conseillers en exercice :	11
Présents :	8
Absents excusés	3
Votants :	8
Convocation du 8 mars 2019.	

Etaients présents au lieu habituel des séances du conseil municipal et sous la présidence de M. RICHARD Jean Claude, Maire : M. Gilles BOUTEILLER, Colette FRAIOLI, Jean-Paul BERTRAND, Nathalie BROCHARD, Ignace FLEURET, Michel GACHIGNARD, Jacques MORIN.

Excusés: Olivier BOUCHAND, Christian FRANCOIS, Céline GARNIER,  
Secrétaire : Colette FRAIOLI

- Aucune remarque sur le dernier compte rendu, il est validé à l'unanimité.
- Monsieur le maire informe les élus de la démission de Monsieur Philippe Prunier (courrier du 6 mars 2019)

#### ORDRE DU JOUR

##### **1- Travaux de voirie 2019 : choix de l'entreprise**

Monsieur le maire expose aux élus que la commune a lancé une consultation par procédure adaptée pour les travaux de voirie communale 2019. Le dossier a été publié sur le site marchés-sécurisés et sur le journal d'annonces locales Ouest France.

Le programme de travaux de voirie 2019 comprend :

- tranche ferme : rue de la Petite Ville, rue de la Poste, rue du Coin Sotet
- 3 tranches optionnelles :
  - ▶ tranche 1 : cour du coin Sotet et impasse des Roses
  - ▶ tranche 2 : impasse des Fleurs, impasse du petit Port
  - ▶ tranche 3 : impasse des Oisiliers, placette imp des Oisiliers/imp du petit Port

5 entreprises ont répondu à la consultation et ont remis leur offre dans les délais

- Entreprise Colas pour un montant total de 112 953 euros HT

- Entreprise Eiffage pour un montant total de 112 198 euros HT
- Entreprise Migné : montant total de 106 850.60 euros HT
- Entreprise Rineau : montant total 83 309 euros HT
- Entreprise Sotramat : montant total 148 885.65 euros HT

L'entreprise Rineau s'est désistée sur cette opération.

Au regard des critères de sélection et du rapport d'analyse des offres établi par M. Giraud, maître d'œuvre, M. le maire propose de retenir l'entreprise Migné de Vernoux en Gâtine (79) pour un montant total de 106 850,60 euros HT (128 220.72 euros TTC).

Le début des travaux est prévu semaine 15 (à partir du 8 avril), la tranche ferme et la tranche optionnelle 3 seront réalisées pour un montant total de 72 820.40 euros HT (87 384.48 euros TTC). Date de fin prévisionnelle des travaux: 31 mai 2019

Ces travaux de voirie entrent dans le programme du Contrat Vendée Territoires, et une subvention d'un montant de 22 156 euros sera versée à la commune par le Département.

→ Le conseil municipal décide de retenir l'entreprise Migné pour la réalisation des travaux de voirie 2019 et autorise monsieur le maire à signer tous les documents relatifs à cette opération.

## **2- Création d'une police intercommunale**

Monsieur le maire expose aux élus que l'organisation actuelle de la police municipale rencontre certaines limites : distances trop importantes, difficultés à répondre à toutes les attentes, impossibilité d'agir en urgence.

La création d'une police intercommunale permettrait aux communes qui ne sont pas en mesure de financer un service de police municipale, d'améliorer la qualité du service public rendu à la population.

Il propose que le conseil municipal donne son accord sur le projet de création d'une police intercommunale, que soit notifiés au Président de la CCVSA les besoins pour ce service, que les agents de police soient recrutés par la CC.

→ Le conseil municipal approuve la création d'une police intercommunale.

## **3- IIBSN : signature de la convention pour l'opération de gestion des jussies sur les plans d'eaux communaux.**

Monsieur le maire propose de renouveler la convention avec l'IIBSN pour l'année 2019. La participation financière de la commune est de 400 euros (forfait annuel).

→ le conseil municipal autorise la signature de la convention.

#### 4- SyDEV.

► Travaux neufs d'éclairage route d'Arçais : signature de la convention

Nature des travaux	Montant HT	Montant TTC	Base participation	Taux participation	Montant participation communale
EP route d'Arçais	4 264.00	5 117.00	4 264.00	70%	2 985.00

→ le conseil municipal autorise la signature de la convention relative à la création d'un point lumineux route d'Arçais.

► Panneau Indicateur de Vitesse (PIV): route du Mazeau : signature de la convention

Nature des travaux	Montant HT	Montant TTC	Base participation	Taux participation	Montant participation communale
Travaux PIV	2 562.00	3 074.00	2 562.00	50%	1 281,00

→ le conseil municipal autorise la signature de la convention relative aux travaux neufs d'éclairage.

#### 5- Ressources humaines

► Revalorisation de la rémunération des agents contractuels

Les agents contractuels ne bénéficient pas du système de carrières, prévu pour les agents de la fonction publique, cependant des réévaluations de rémunérations sont possibles.

M. le maire propose d'étudier le dossier des agents concernés et de revaloriser leur indice de traitement avec une date d'effet au 01 avril 2019 (si aucune remarque n'est faite par les services de l'Etat).

→ Le conseil municipal émet un avis favorable à la revalorisation des rémunérations des agents contractuels

► Régime indemnitaire : M. le maire expose qu'il est désormais possible d'attribuer le RIFSEEP au cadre d'emploi des médecins territoriaux. Après consultation, le comité technique a émis un avis favorable au projet de délibération.

Il propose de modifier la délibération initiale pour y intégrer ce cadre d'emploi.

→ le conseil municipal émet un avis favorable.

## **6- Délibérations et questions diverses**

▶ Projet atelier communal : avis favorable pour contacter le bureau d'architecte Frénéris de Maillezais.

▶ Demande de M. et Mme Denis, camping les Conches : le camping accueillerait l'été prochain des centres de loisirs. La condition est d'avoir un local pour mettre en sécurité les enfants si mauvais temps.

- La salle de musique (impasse des Mésanges) sera mise à disposition, la salle des fêtes étant occupée par les expositions estivales.

▶ Bâtiments : foyer des jeunes – rue de l'école des filles

Dans le cadre de la vente de la maison place André Audouin, l'association « sortie libre » est amenée à déménager. Elle occupera une partie du rez-de-chaussée du foyer des jeunes.

Quelques travaux d'aménagement sont réalisés afin que le rez-de-chaussée soit utilisé par les 2 associations « les Farfadets » et « Sortie libre »

▶ Rappel : Date des élections européennes le dimanche 26 mai 2019

Bureau de vote ouvert de 08h00 à 18h

Tableau des permanences sera transmis aux élus pour se positionner.